

Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire tenue le 11 février 2015 à 17h00 à l'Hôtel de ville situé au 19 rue Gendron à Fassett, à laquelle sont présents, messieurs les conseillers: Jean-Yves Pagé, Claude Joubert et Serge Gauthier.

Absence motivée : Michel Rioux, Serge Villeneuve et Michel Bergeron

Formant quorum et siégeant sous la présidence de Madame la pro-maire, Françoise Giroux.

Est également présente : Diane Leduc, Directrice générale.

► **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée.
2. Appel des conseillers.
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
4. Résolutions
  - 4.1 Subvention de 5 200 \$ du Ministère du Transport.
5. Paroles à l'assistance.
6. Varia.
7. Levée de l'assemblée.

**OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Madame la pro-maire, Françoise Giroux, déclare l'assemblée ouverte à 17h15.

**2015-02-045**

**Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Claude Joubert que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

**2015-02-046**

**Subvention de 5 200 \$ du Ministère du Transport.**

ATTENDU QUE les travaux d'amélioration du Chemin Prud'Homme, des rues Boucher, Charles et Racicot ont été effectués conformément au dossier no 00019133-1 – 80005 (07) – 2012-06-08-23;

Il est proposé par Jean-Yves Pagé et résolu;

QUE le Conseil municipal de Fassett entérine les dépenses pour les travaux déjà réalisés dans le cadre d'une subvention du Ministère des Transports pour un montant maximal de 5 200 \$ conformément aux stipulations dudit Ministère;

ET QUE les travaux exécutés en vertu des présentes dépenses ne font pas l'objet d'une autre subvention.

Adopté à l'unanimité.

**Paroles à l'assistance**

**Varia**

**2015-02-047**

**Levée de l'assemblée**

17h20 Il est proposé par Serge Gauthier que la présente assemblée soit et est levée.

Adopté à l'unanimité.

---

**Françoise Giroux**  
**Présidentr d'assemblée**

---

**Diane Leduc**  
**Directrice générale**